

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 31 OCTOBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

MODIFIE ET REMPLACE LA DÉCISION N° D2022_03_16 DU 2 MARS 2022

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17 juillet 2020 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance par fusion-extension, et notamment son article 5 ;
- Considérant que la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance souhaite procéder à des travaux de déplacement d'une canalisation qui traverse le torrent du Déoule à Vitrolles;
- Vu l'arrêté d'attribution de subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- Considérant l'évolution des besoins techniques et son impact sur le coût du projet ;
- Considérant que des financements peuvent également être sollicités pour ce type d'opération auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes ;

DÉCIDONS

Article 1 : Objet

Une canalisation de collecte des eaux usées traverse le torrent du Déoule, sur la commune de Vitrolles. Cette canalisation en acier était à l'origine protégée par un seuil de béton implanté dans le lit du torrent. Le fort transport de matériaux du torrent du Déoule a érodé le seuil de protection et a mis à nu la canalisation en acier. Subissant les assauts du torrent, cette canalisation s'est cassée à plusieurs reprises, l'eau du torrent est entrée dans la conduite et a inondé la station de traitement ou inversement, les eaux usées se sont déversées directement dans le torrent.

Le projet consiste à déplacer cette canalisation et de passer en encorbellement le long du pont de la route départementale. Le déplacement se ferait sur 130 ml.

L'objectif est double, de préserver la station d'épuration de Vitrolles de l'entrée d'eaux claires parasites, de supprimer le risque de rejets directs de pollution au milieu naturel.

Article 2 : Coût

Le coût total du projet est de 60 000,00 € HT.

Article 3 : Financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Etat, et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes selon le plan de financement qui se décline ainsi :

	Montant en € (HT)	Taux
Agence de l'Eau RMC	13 650,00	22,75 %
Etat _ DETR	18 000,00	30 %
Conseil Départemental	12 000,00	20 %
Autofinancement	16 350,00	27,25 %
TOTAL	60 000,00	100 %

Article 4 : Modalités

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Etat, et du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 31 octobre 2023

Le Président


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : **22 NOV 2023**
Publié ou notifié le : **22 NOV. 2023**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_10_79
Objet :	Demande de subvention pour déplacement de canalisation sur le Déoule à Vitrolles
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-31 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-200067825-20231031-D2023_10_79-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20231031-D2023_10_79-AI-1-1_0.xml	text/xml	904 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3479.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20231031-D2023_10_79-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	58.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 novembre 2023 à 14h09min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 novembre 2023 à 14h10min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 novembre 2023 à 14h10min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 novembre 2023 à 14h10min10s	Reçu par le MI le 2023-11-22

